

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : <a href="mailto:peda.mons@helha.be">peda.mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:peda.gosselies@helha.be">peda.gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Français 1.2			
Code	PEIM1B10PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>David GORET</b> ( <a href="mailto:david.goret@helha.be">david.goret@helha.be</a> ) HELHa Campus Mons <b>Marie-Françoise DESCHAMPS</b> ( <a href="mailto:deschampsmf@helha.be">deschampsmf@helha.be</a> ) HELHa Gosselies <b>Brigitte BRION</b> ( <a href="mailto:brigitte.brion@helha.be">brigitte.brion@helha.be</a> ) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Bénédicte NORTIER</b> ( <a href="mailto:benedicte.nortier@helha.be">benedicte.nortier@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser,...) et mettre en pratique les concepts et les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra porter un regard critique sur certains points de matière, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ou un travail).

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B10PPA Français 2

30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B10PPA Français 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

##### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Français 2			
Code	12_PEIM1B10PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Brigitte BRION ( <a href="mailto:brigitte.brion@helha.be">brigitte.brion@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise la maîtrise de savoirs grammaticaux nécessaires à un professionnel de l'enseignement fondamental et une première réflexion didactique.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra, dans un langage adéquat, lors d'un examen écrit :

- maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser) et mettre en pratique les contenus enseignés
- porter un regard critique sur certains points de matière

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Les classes grammaticales (propriétés syntaxiques, morphologiques et sémantiques) : pronom relatif, verbe, adverbe, préposition et conjonctions
- La phrase : généralités, types et formes ; phrase simple et phrase complexe
- La conjugaison (morphologie) : indicatif passé composé, passé simple, plus-que-parfait, futur antérieur; infinitif présent et passé ; identification précise d'une forme verbale (mode, temps, voix, personne, nombre)
- Quelques réflexions didactiques sur la construction de ces savoirs et savoir-faire

#### Démarches d'apprentissage

- Des activités (individuelles ou en petits groupes) de manipulation et d'observation du fonctionnement de la langue et des moments collectifs de structuration.
- Quelques moments réflexifs : premières considérations didactiques.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Des activités qui rendent l'étudiant acteur de ses apprentissages
- Des lectures complémentaires et des exercices à préparer d'une séance de cours à l'autre (pour permettre une autre approche, élargir l'angle de vue, assurer une compréhension plus fine, consolider les acquis)
- Des tests formatifs assortis d'une "correction/rétroaction" qui permettent à l'étudiant de prendre conscience du niveau de connaissance attendu et de mesurer ses forces et ses faiblesses
- Des exercices et des corrigés sur ConnectED permettant le travail autonome

### Ouvrages de référence

- Une grammaire (celle utilisée en secondaire), un dictionnaire (de préférence Le Petit Robert ou Robert Micro) et un memento de conjugaison
- Divers manuels et ouvrages disponibles en BCD à l'école normale (V. Bibliographie, reprenant les ouvrages consultés pour élaborer l'activité d'apprentissage et les notes de cours, fournie aux étudiants.)

### Supports

- Les notes de cours (photocopies) fournies au fur et à mesure
- Des documents (exercices du cours, exercices supplémentaires et corrigés) disponibles sur ConnectEd

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit où l'étudiant doit montrer sa maîtrise des contenus enseignés (les présenter, les expliquer, les synthétiser dans un langage adéquat) et les appliquer dans des situations nouvelles.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).